

le monde.» Dans une lettre du 19 octobre 1779 où il s'excuse des fautes d'impression qui lui échappent, il cite le mot d'un certain Godeau : « l'enfer est d'imprimer ».

En même temps Feller qui était d'une complaisance inépuisable était l'homme de confiance de tous les anciens confrères qu'il appelle familièrement les ex et des nombreuses connaissances qu'il avait faites au courant de ses voyages. Les modestes pensions que le gouvernement autrichien avait allouées aux anciens jésuites n'étaient pas toujours payées exactement, comme il résulte de plusieurs de ses lettres. Dans une lettre du 10 janvier 1779, je relève la phrase : Comme vous m'aimez un peu et que vous me savez accablé d'affaires, pourquoi n'avez-vous pas taché de me garantir de la correspondance que vous m'annoncez ; fut-elle d'un prince, d'un Roi, je n'en veux pas, parce que je n'y puis suffire, sans déroger à des occupations plus essentielles, de plus à mes forces et à ma santé ».

Comme il résulte de l'Itinéraire, Feller entretenait aussi des relations très cordiales avec son oncle curé à St.-Nicolas qu'il appelle son cher Oehme. Au commencement de l'année 1778, il adressa à l'impératrice une supplique en vue d'obtenir pour lui la permission d'employer quelques ex à leur ancienne église, désormais destinée aux offices publics, le nombre des prêtres attachés à l'ancienne église St.-Nicolas étant trop petit, d'autant plus que le gouvernement venait de fixer le lieu de la sépulture en dehors de l'enceinte, de sorte que leur travail était devenu plus pénible. De plus, il fallait faire de temps en temps des sermons français à Luxembourg, « où d'ailleurs la langue de cette nation a pris depuis quelques années une consistance particulière. » Comme le gouvernement avait interdit tout enterrement dans l'église des anciens jésuites de Luxembourg, PAUL DE FELLER avait demandé qu'on fît une exception en faveur des prêtres attachés à ce sanctuaire. Le neveu lui promit son appui par une lettre du 19 janvier 1780. Le 15, il lui avait adressé une très aimable lettre de félicitations pour sa fête ; comme la vie solitaire qu'il menait depuis quelque temps lui avait fait aimer les anachorètes, il considérait saint Paul aussi comme son patron. « La libre et belle nature instruit plus que les livres les plus élégants et les plus profonds. » Il chargea aussi l'abbé de la Tour, chapelain et confesseur de Ste.-Gudule de faire parvenir à son oncle deux grandes écrivisses de mer bien cuites...

Déjà en 1770, le Conseil de Luxembourg avait fait défendre la première édition de sa brochure : *Jugement d'un Protestant sur quelques affaires du tems*. Comme le gouvernement de Bruxelles défendait la publication d'articles contre les théories théologiques de l'évêque-suffragant HONTHEIM, plus connu sous le nom de Febronius, il se montra en février 1779 fort étonné de ce que GERDEN, président du Conseil Provincial qui était chargé des fonctions de censeur, n'eût pas fait « cartonner » ses articles contre ce prélat. Il avait pu faire imprimer à Liège la deuxième partie de sa brochure ; Febronius y avait répondu dans le troisième volume de l'exposé de sa doctrine, « mais d'une manière si grossière et si foible de sorte que je n'ai cru ne pouvoir répliquer, sans me barbouiller de ses propres bêtises. » Feller était indigné de voir les gazettes des Pays-Bas passer sous silence une lettre pastorale que Febronius avait mise en tête